

MAIRIE DE VALBELLE
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N°51/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-cinq novembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON, GONNET, RENON, Messieurs VADOT, GROS, RAPHAELIAN, CHAUVEAUX, DAUMAS et RICHAUD

Convocation et affichage : 14/11/2025

Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9.

Nombre de membres présents : 9

Objet : ATTRIBUTION DE CHEQUES KD04 POUR LE PERSONNEL

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il est possible d'attribuer aux 3 agents de la commune un chèque KD 04 pour les remercier de leur travail et de leur disponibilité en 2025.

Le montant maximum par agent de ces chèques est de 196 € (+20 € TTC de frais de port). Ce type de chèque initié par la chambre de commerce et d'industrie, est valable chez beaucoup de commerçants partenaires du 04.

Il propose l'achat de chèques pour un montant de 196 € (+20 € TTC de frais de port) par agent, soit un montant total de 608 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve l'attribution au personnel de la Mairie de chèques KD04 pour un montant de 588 € + 20 € de frais de port.**
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, VALBELLE le 27 novembre 2025,

Le Maire,

Pierre-Yves VADOT

Le secrétaire

Raymond GROS

